

L'Auberge aux Tueurs

Les causes célèbres

Au moment où furent arrêtés les assassins de Langon, et quand les journaux racontèrent le drame sanglant qui avait eu pour théâtre la maison louée de Branchery, on ne manqua pas de rappeler l'histoire de l'auberge de Peyrebelles, où tant de voyageurs furent massacrés par des scélérats longtemps impunis.

Assurément, cette auberge si triste tient une des premières places dans l'histoire orléanaise, mais il y en eut d'autres qui, par leur caractère plus ou moins redoutable, eurent des destinées plus ou moins tragiques que sa mauvaise fortune y avait amené. Parmi ces bouges, il faut citer celui dont les époux Espellac étaient autrefois propriétaires, à Gaillac, en 1834.

Au commencement de cette année-là, et exactement le 25 janvier, la bonne petite ville fut en proie à une émotion intense. On vint de découvrir un crime affreux dans la rue du Poiral, où deux vieillards, les époux Contand, avaient été assassinés, ainsi que leur jeune servante. On releva plus de cinquante blessures sur les cadavres. Le domestique, pour sa part, avait été frappé de seize coups de poignard. La maison était pleine de sang, et, d'après les traces laissées par les criminels, on pouvait assurer qu'ils étaient venus nombreux. Quant au mobile du triple assassinat, l'état des meubles, éventrés, brisés, ne permettait pas de l'ignorer. On évaluait à quinze mille francs le somme volée aux vieux Contand.

Quels étaient les meurtriers? Les gens suspects se manifestèrent pas à Gaillac. Il y avait le voleur libéré Carrat, le portefaix Gineot, un certain Salabert jadis capable de tuer un homme pour dix sous, Bonniol, Casselle et aussi Astruc, le coutelier, malingre et boiteux, mais méchant et malin comme un singe. Tous ces individus pouvaient être soupçonnés. Pourtant, chacun se demandait si l'auberge de la rue du Poiral n'avait pas été préparée chez les Espellac, dans cette maison où personne d'honnête n'entrerait jamais, et à laquelle on avait donné un nom terrible.

On l'appelait l'auberge aux Tueurs. A vrai dire, aucun habitant de Gaillac n'était susceptible de donner un seul fait justifiant ce surnom qualitatif, mais il circulait des rumeurs étranges sur l'auberge des Espellac, où la femme commandait en maîtresse, réglant les querelles le conteau à la main, recevant ses orléansiers en les menaçant du bâton, rade comme, monstache, visage toujours farouche qu'il ne fallait pas affronter. On parla de réunions mystérieuses, d'expéditions organisées par des bandits tenant leurs assemblés à l'auberge des Tueurs, et même de voyageurs saisis le soir dans ce logis redouté, et qui n'osaient pas ressortir le lendemain.

Les Espellac avaient trop bien en quelle estime ils étaient tenus pour se pas comprendre qu'on pensait à eux, à propos de l'assassinat Contand. Ils ne purent résister à l'envie. D'ailleurs, tout aussitôt, on arrêta un des complices présumés, le nommé Carrat, qui avait tenu un langage bizarre la veille du crime, et qui fut "masqué" qui sortit grand bruit à Gaillac. On découvrit que ses chasseresse s'ajustaient parfaitement à des empreintes laissées dans le jardin de Contand, et son attitude embarrassée confirma les soupçons de la justice.

Beaucoup de temps que lui, on mit en prison le portefaix Gineot et son camarade Salabert, lesquels n'avaient vigoureusement toute participation au triple meurtre. Contre eux, il n'y avait guère que de faibles présomptions, tandis que la peur de Carrat, en balayant avec des voisines, dévoila diverses particularités démontrant la culpabilité du prisonnier. Si bien qu'il sembla tout d'abord que l'ancien condamné pour vol était l'auteur principal des assassinats de la rue du Poiral.

Il fut le présentoir, car il fit tout à coup des révélations de telle nature, renouvelées à l'audience, accusant ses deux complices d'avoir été les instigateurs et les principaux auteurs du drame, qu'ils furent condamnés à la peine capitale, et bientôt exécutés. Quant au dénonciateur, il s'en tira avec les travaux forcés à perpétuité.

L'affaire paraissait terminée. Salabert et Gineot montèrent sur l'échafaud le 17 février 1835. Quatre jours auparavant, Carrat, qui ne voulait pas aller au bagne, se fut, tout en même, ostentant son départ était qu'il

lui serait possible, fit de nouvelles déclarations, nommant deux autres criminels, un sieur Baillie, dit Baillon, et un artisan aisé, considéré jusque-là comme incapable d'une mauvaise action, nommé Quillon-Estève. Tous deux, à la fin d'un second procès, furent condamnés aux travaux forcés.

Au mois de juillet, Carrat dénonça encore sept individus, parmi lesquels un certain Bonniol, fils d'une tenancière de maison publique, grand ami des propriétaires de l'auberge aux Tueurs, et un farouche gaillard du nom de Casselle, qui avoua avoir frappé de seize coups de poignard la malheureuse servante des époux Contand. Il fut condamné à mort et eut sa peine.

Carrat, bien traité, bien nourri, jouissait tranquillement de son heureux sort, quand il apprit qu'on allait prochainement l'expédier au bagne, en compagnie des autres futurs forçats. Il n'en fallut pas davantage pour l'amener à compléter ses révélations et à faire ouvrir une quatrième instruction, qui elle-même devait aboutir à un quatrième procès. Pour le coup, les Espellac allaient être mis en cause directement.

Jusqu'alors, la physionomie des gens de l'auberge des Tueurs n'était apparue qu'indistinctement et d'une manière assez vague dans les procès précédents. On savait seulement que tous les condamnés appartenaient à leur clientèle et venaient régulièrement chez eux. Ce n'était même pas une chose nouvelle, car il était difficile, en 1834, de fréquenter un mauvais lieu de Gaillac sans éveiller l'attention publique. Il ne s'en suivait pas, nécessairement, que les Espellac eussent été pour quelque chose dans l'assassinat des Contand, mais leur arrestation et celle d'une autre fraction de la bande qui se réunissait chez eux attestaient leur complicité.

On se souvient que l'auberge aux Tueurs était le rendez-vous, le quartier général, d'une association de redoutables malfaiteurs, obéissant à un chef unique, un grand et robuste garçon de vingt-huit ans, Antoine Fabre, surnommé Mina, et qui avait donné son nom à la bande. Autour de lui s'étaient groupés des hommes de tous les âges, de toutes les professions, adroits, vaillants et dont plusieurs vivaient à l'abri de tous les soupçons, à commencer par le vieux Cartel, ancien soldat de l'empire, décoré pour sa belle conduite sur les champs de bataille, et dont le fils appartenait également à la bande à Mina.

Antoine Fabre, les deux Cartel, un sieur Larroque, le coutelier Astruc et les époux Espellac comparèrent ensemble devant les jurés. Les débats du procès révélèrent la vérité sur l'auberge aux Tueurs, où il était probable que des meurtres avaient été commis, ce qu'il fut impossible de prouver. Là, on décidait des coups à faire, des expéditions à accomplir, et Astruc désignait les hommes qui en seraient chargés. Là encore on partageait le butin, et les argentiers étaient les récolteurs des bandes.

C'était chez les Espellac qu'on avait envisagé la possibilité de voler les époux Contand, mais le vol sans meurtre fut reconnu impossible. Il fut donc convenu qu'on massacrât les deux vieillards et la jeune bonne, et ainsi que la plupart des compagnons présents à Gaillac prendraient part à cette sanglante expédition. Mina lui-même ne fut pas exempt de participer à ce crime. Carrat se fit Carrat de son intervention.

"Pendant que nous étions dans la chambre des femmes, Mina entra. — Ah! ça, lui dit-je, tout le monde n'a pas tué, ici. — Serait-je jaloux? me répondit-il. — Et prenait son poignard des mains de Salabert, il en frappa l'une des femmes. Nous sortimes alors, et voyant qu'il n'avait pas tué Casselle, il dit: — Mais que tu oseras tuer moi? — Lui dit-je: Je pris son cigare et le jetai dans la cuisine. En sortant de la maison, Casselle me dit: — Ceux qui n'ont pas assassiné se soir assassinèrent chez l'abbé Salabert. — En faveur de la parenté, dit Salabert, je veux bien y travailler. — Nous nous séparâmes tous. Je me dirigeai vers la place du faubourg avec Mina. Comme il portait un pantalon blanc, je lui dis: — On dirait que tu es d'une aube, je vais apposer ma signature. Et, avec ma main ensanglantée, je saisis son pantalon.

Le quatrième procès de Gaillac se termina par la condamnation de tous les accusés aux travaux forcés à perpétuité. Seul, l'aubergiste Espellac, homme faible, considéré comme ayant agi sous l'influence de sa femme, devant laquelle il tremblait, bénéficia de l'indulgence des jurés et n'eut à accomplir que quinze ans de la même peine.

aux Tueurs eurent procès, trente-sept accusés et plus de quatre cents témoins. Malgré cela, il fallut renoncer à découvrir la vérité, car le dénonciateur ignorait bien des choses, ayant été pendant sept ans emprisonné à Nîmes. Ce fut seulement à son retour qu'il entra dans l'association, dont il devait être le meneur, et à laquelle il n'appartenait que depuis le mois d'août 1833. Mina, avec raison, ne l'avait pas reçu sans méfiance, mais Salabert s'était trop avancé avec le voleur pour qu'on pût, sans imprudence, l'écarter des opérations.

Ainsi disparut une des plus redoutables compagnies de malfaiteurs de la province, à peu près dans le même temps qu'on s'empara des "Brigades de la Vienne", pâles successeurs des "Chasseurs d'Orléans". L'insuffisance des forces policières, la difficulté des communications, souvent la lâcheté des gens qui seraient pu dénoncer les coupables, assurèrent aux bandits une espèce de sécurité. Peu à peu, néanmoins, on parvint à nettoyer le pays, mais les récentes affaires de la bande d'Halzbrunck et de la bande de Langon, nous apprennent que dans le duel sanglant, engagé entre eux et la société, les scélérats ne s'avouent jamais vaincus.

LA MOUCHE

A toute vapeur, le rapide filait à travers la campagne déserte. Robert Varennes, immobile dans un coin de son compartiment de première classe, regardait au dehors, le panorama mélancolique. bercé par le roulement du train et par la monotone continuelle du paysage, il glissait, peu à peu, à une sorte de demi-somnolence, qui engourdisait ses pensées.

C'était un lent crépuscule de fin mars. Il pouvait être six heures. L'obscurité naissante recouvrait déjà la campagne d'un voile de brume, diaphane et léger. On n'entendait que le bruit régulier du train. La machine, à toute vitesse, emportait les voyageurs vers des destins ignorés. La vapeur blanche de la locomotive volait contre la vitre, et l'on devinait que, — telle une longue traînée d'huile, — elle serpentait en core au loin, derrière les derniers wagons qui fuyaient.

Durant les premières minutes du voyage, Varennes avait examiné rapidement son unique compagnon. C'était un homme d'une quarantaine d'années, correctement vêtu, à la carrure athlétique, grisonnant et bedonnant. Les traits de son visage portaient comme l'empreinte d'une inguérissable blessure morale. Son attitude, elle-même, semblait révéler cette meurtrissure intérieure. Depuis le départ, il restait plongé dans une profonde méditation. Ses yeux grands ouverts fixaient le vide.

A Paris, à la gare du Nord, lorsque Varennes était monté dans le compartiment, l'inconnu s'y trouvait déjà. Il n'avait pu remarquer nullement l'arrivée de son compagnon de voyage; et, depuis cet instant, Robert ne l'avait pas vu bouger; — il demeurait figé dans son coin, immobile, sans un geste, sans une parole. Dans le filet, au-dessus de sa tête, il avait mis ses bagages; — deux valises anglaises, en cuir jaune.

Robert, désireux de varier un peu la monotonie de la route, avait essayé à plusieurs reprises d'engager la conversation avec lui. Mais ses tentatives n'obtenaient aucun résultat. Comme s'il n'entendait point, l'inconnu n'avait pas répondu à ses questions. Pour ne pas être importun, Robert se tut. A regret, il se résigna à s'absorber dans la contemplation de la campagne, qui, mélancoliquement, à perte de vue, s'étendait de tous côtés, déserte et nue.

Mais soudain, l'inconnu rompit le silence: — Il y a une mouche sur le carreau, fit-il. Machinalement, Robert regarda. Il ne vit rien sur la vitre. Dans le silence qui avait précédé la remarque du taciturne voyageur, sa demi-tourneur avait grandi. Ne se sentant plus l'envie de parler, il haussa les épaules et il s'enfonça dans son coin, sans répondre. Il ferma les paupières et commença bientôt à sommeiller.

Un quart d'heure environ passa. Puis l'inconnu reprit: — Il y a une mouche sur le carreau... Voyez-vous, monsieur, cette vilaine bête? De nouveau, Robert regarda la vitre. Mais de mouche point. — Vous vous trompez, monsieur dit-il. Il n'y a rien sur cette vitre. — Siffla répliqua l'autre, avec insistance. Je la vois! Oh! l'affreuse bête!... Et, étonné, inquiet, Robert devina son compagnon de voyage, sans comprendre. L'homme regardait fixement la vitre de la portière, avec des yeux que l'épouvante élargissait dans leur orbite.

La voix de Varennes tremblait un peu, lorsqu'il hasardait: — Si vous le désirez, nous pouvons abaisser la glace... — Non, non! gardez-vous-en bien!... laissez cette glace!... s'écria vivement l'étrange voyageur. Il ne faut pas irriter la mouche.

Il se tut un instant; puis il continua: — Elle ne partirait point d'ailleurs... Elle me poursuit depuis longtemps déjà... J'ai beau m'enfuir, parcourir le monde... la mouche est toujours là!... Varennes devina soudain. Il voyageait avec un fou. Et cet homme pouvait devenir furieux? Que faire? ... Ils étaient seuls, seuls! dans ce compartiment de quatre ou cinq mètres carrés à peine; et pour comble de malchance, c'était un wagon d'ancien modèle, sans couloir. Impossible de fuir! Et le rapide filait toujours, à toute vapeur!

Un petit frisson d'épouvante courut sur la nuque de Robert. Il se sentait aux prises avec la Destinée... Mais le fou se faisait suppliant: — Oh! venez, venez donc, monsieur!... Ne voyez-vous pas cet horrible insecte?... Il va vous dévorer! Il s'éclaircit recule à l'autre extrémité du compartiment. Pour ne pas le contrarier, Robert vint s'asseoir auprès de lui. Il surveillait l'étrange voyageur, du coin de l'œil, avec inquiétude.

Le silence ne dura pas longtemps. Le fou reprit bientôt, avec terreur: — Oh! mon Dieu!... c'est effrayant!... cette mouche grossit!... elle grossit, grossit sans cesse!... Déjà, elle recouvre la glace entière... Il faut la tuer!... Oh! il faut la tuer! Il fouillait ses poches. Alarmé, Robert demanda: — Avez-vous une arme? — Oui... un revolver. — Est-il chargé? — Oui.

Une sueur glacée couvrait Varennes des pieds à la tête. Un revolver dans les mains de ce fou; — se répétait-il sans cesse, — un revolver dans les mains de ce fou!... Et personne pour venir à son aide et lui prêter main-forte, si le forcené tourment sa rage contre lui!... Son cœur battait à se rompre; sa respiration haletait; et il fixait le fou, avec des yeux hagards, pleins d'inquiétude et de terreur impuissante.

Sa frayeur était telle, que, pas une seconde, il ne songea à l'appel d'alarme qui se trouvait à portée de sa main... Et le train filait toujours... La station la plus proche était encore distante d'une demi-heure au moins. Tout à coup, il eut une inspiration subite: — Etes-vous bon tireur? demanda-t-il à l'inconnu, d'une voix qui tremblait d'angoisse.

— Je ne sais pas, répondit l'homme, en hésitant. Et vous? Robert saisit aussitôt la question qu'il espérait: — Moi?... oh! oui... Le fou, méfiant, l'examina un instant en silence. Puis: — Eh bien... voulez-vous la tuer? fit-il. Mais ne la manquez pas, surtout!... oh! ne la manquez pas... nous serions perdus... — Ne craignez rien.

L'inconnu lui tendit, alors, un revolver de fort calibre, qu'il tourna et retourna entre ses mains depuis quelques secondes. Vivement, Robert s'en empara. Il respira. Enfin!... Prêt à tout, il serra l'arme dans son poing et attendit. — Tirez! tirez donc! lui cria soudain l'homme, pâle de terreur. Varennes crut qu'il allait s'élançer sur lui. Debout dans son coin, haletant, il se tint sur la défensive.

Le fou reprit: — Tirez! Mais tirez donc!... Oh! la mouche!... l'affreuse mouche qui me poursuit!... Et, fuyant le monstre imaginaire, il se mit à courir, éperdu, dans le compartiment. Blanc de peur, Varennes devint tout cloué sur place par l'épouvante.

Brusquement, le fou se précipita sur la portière, l'ouvrit; et, un clin d'œil, avant que Robert, affolé, eût pu le retenir, il sauta sur la voie... Le train roulait toujours... Varennes, enfin, se ressaisit. Il songea à l'appel d'alarme... Le train s'arrêta.

Quand on accourut à son aide, Robert raconta la scène terrifiante qui venait de se passer tandis que le rapide filait à toute vapeur. On chercha sur la voie. Mais on ne trouva point le corps du malheureux insensé. On ouvrit ses valises. Elles ne contenaient que de vieux journaux. Qu'était devenu cet homme? D'où venait-il? Où allait-il?... fut dans sa chute? Non, car on avait retrouvé son cadavre... Avait-il miraculeusement échappé à la mort, pour aller porter au loin sa terreur affreuse d'un monstre invisible, imaginaire?... Jamais, on ne put obtenir sur lui le moindre renseignement. Il venait de l'inconnu; il allait à l'inconnu. Son identité, elle-même, resta un mystère... Et aujourd'hui, lorsque Robert Varennes se souvient de ce ter-

rible épisode de voyage, il ne peut réprimer un petit frisson, au souvenir de son épouvante passée. A présent, le fou lui semble même plus terrible encore, peut-être, depuis que l'énigme de son sort, sa disparition étrange, inexplicable, l'ont rendu plus mystérieux.

Mauvaise Graine

Au secours, au secours, monsieur se meurt!... A ce cri, poussé par Mlle Palmyre, les voisins, les passants, tout le monde accourut et se précipita dans la chambre du vieux retré, à une chambre Empire, riche, sévère, triste... Il n'est tué! s'angote la gouvernante, en montrant sur le lit défait le cadavre encore chaud de son maître, tenant dans ses doigts crispés un revolver.

— Est-ce possible? dit quelqu'un. — Non, vous savez bien que ses jambes étaient paralysées. Il avait son arme dans sa table de nuit. — Mais enfin, pourquoi se serait-il suicidé? — Il souffrait trop de son immobilité forcée, voyez-vous. Lui, si actif autrefois, il ne pouvait plus faire un pas. Il fallait le promener dans sa chaise roulante, l'habiller, le déshabiller, soulever et se plaindre de son sort et murmurer: "La vie est pour moi intolérable."

— Je le sais... Mais jamais il n'avait manifesté l'intention d'en finir... — Je ne crois pas, monsieur; j'ignore tout, moi, je ne suis qu'une pauvre servante! Cette "pauvre servante" était en réalité la maîtresse du logis. Elle vivait en parfaite intelligence avec le vieillard qui l'adorait de toutes les forces de son cœur. Elle était calme, astucieuse, adroite, avait un manœuvre... Mlle Palmyre, étant légataire universelle, fut sans conteste mise en possession de tous les biens du défunt. Et la succession était, ma foi, fort belle: quatre mille francs de bonnes et solides rentes sur l'Etat, une maison magnifique, deux pièces de terre en plein rapport, un mobilier luxueux, une rare collection de bibelots artistiques et curieux, une bibliothèque merveilleuse, des bijoux d'argenterie de famille, du linge en masse. Que pouvait rêver de plus Mlle Palmyre?

Elle avait pour voisin un M. Rivière, marchand de chevaux. Le bonhomme était robuste, buteur, brutal et grossier. Il passait sa vie à tourmenter sa femme, une pâle et douce créature de trente ans qui, lentement se mourait. Un matin, Mme Rivière s'éteignit tout à fait, laissant un orphelin.

Dans le village, ce ne fut qu'un cri: "La pauvre malheureuse a fini de souffrir. Mais l'enfant?" L'enfant avait douze ans. Il était pâle et chétif, avec un beau visage agréable et régulier, comme celui d'un sévère. Il allait à l'école, était souvent le premier de sa classe; il se montrait docile avec ses parents et avec ses maîtres. On l'aimait. Il était doux, trop doux même; ses camarades le taquinaient un peu, l'appelaient "file", parce qu'il avait une poupée à laquelle il faisait des robes.

Dès que la maman fut morte, M. Rivière retira son fils de l'école, et lui fit rudement: "Tu vas t'occuper du ménage, et que tout marche, n'est-ce pas?" Désormais ce fut lui qui reçut les gifles distribuées autrefois si largement à sa mère... M. Rivière et Palmyre se rencontrèrent quelquefois et causaient de plus en plus familièrement.

Que pouvaient-ils se dire? Ceux qui les épiaient le surent bientôt par les publications de leur mariage qui furent, un beau matin, affichées à la mairie et annoncées à l'église. La belle maison de Mlle Palmyre fut louée pour neuf ans, avec toutes ses dépendances, à une personne seule très riche, et la surnomme fille vint habiter sous le toit de son époux rustaud.

Méchante, jalouse, hargneuse, colère, elle inventa contre l'enfant mille supplices. Le père, toujours plus brutal, redoubla ses mauvais traitements. Un jour, l'enfant disparut. A tous ceux qui lui demandaient des nouvelles de son fils, M. Rivière répondait qu'il l'avait mis "sur la marine".

Petit Pierre, en effet, s'était embarqué. Son père en le présentant au "patron" avait dit: "Menez-le dur; il est hypocrite et sournois, menteur et vindicatif; c'est une gale. Je vous en fais cadeau!" Joli cadeau, ma foi, que ce moussaillon frêle comme un demoiseille, pâle comme un malade et haut comme une botte! Enfin on verrait. Puisqu'on ne demandait que sa nourriture, il la gagnerait bien, car il ne devait pas manger lourd...

— Adieu, "Mauvaise Graine," cria Rivière en quittant son fils. — Bonjour, père. — Approche, Mauvaise Graine, répéta le patron à qui, décidément, ce nom plaisait. Sais-tu grimper aux mâts? — L'essayerai, monsieur. — Voyons. Pierre grimpa péniblement jusqu'à mi-chemin et glissa ruisselant de sueur. Il retomba sur le pont.

Docilement, l'enfant remonta, et retomba de même. — Allons, hâte, Sans-Courage! — Ce n'est pas le courage qui me manque, patron, ce sont les forces. — Tu en prendras, des forces, avec l'air de la mer, la soupe et les "queues de chat." Tu dresse la tête, tu ne connais pas les "queues de chat"? Tiens, fais connaissance.

Et soudain, saisissant un martinet à multiples lamelles, il cingla de coups violents les mollets nus du petit. — Grâce! pitié! criaient Pierre, qui cependant était depuis longtemps habitué à être battu. Vous me déchirez les jambes! — Je le sais parbleu bien, que je te déchire... mais cette danse souvent renouvelée te formera. Va te coucher.

Au bout de deux ans, Pierre était un mousse incomparable, agile, lesté, adroit, n'ignorant rien des manœuvres les plus difficiles. Sa douceur et sa patience à toute épreuve ne lui avaient cependant pas valu la sympathie de l'équipage. L'enfant était austère et chétif qu'à son premier voyage. Même il s'était encore permis d'avoir le mal de mer. On le méprisait pour sa faiblesse et c'était à qui brutaliserait le plus "Mauvaise Graine."

Mauvaise Graine avait un ami, le chien du patron. Parfois, pendant les claires nuits d'été, l'enfant couché sur le pont, se plaisait à contempler les étoiles; et le toutou venait lécher ses mains... Pendant les froides nuits d'hiver, alors que la mer furieuse et tourmentée grondait de sa voix tonnante et qu'une pluie fine, pénétrante et glacée trempe les vêtements de l'enfant, la bonne bête se serrait contre lui et semblait vouloir le réchauffer.

Tous deux se comprirent. Mauvaise Graine parlait au chien. Le chien répondait à sa manière. Maintenant Pierre s'était accommodé de tout. On eût dit même qu'il était insensible aux mauvais traitements. Ses lèvres murmuraient parfois des mots incompréhensibles. En ce beau soir de mai, il regardait le ciel, un ciel de velours pur, tout scintillant d'étoiles... Le chien, serré contre lui, paraissait inquiet.

L'enfant avait froid aux mains, froid aux pieds, froid au cœur, froid partout. Il éprouvait une lassitude profonde, un absolu besoin de reposer sa tête endolorie, de dormir... En bas, les matelots chantaient, buvaient, jouaient aux cartes. Pierre pensait à sa mère, sa jolie maman, frêle et pâle, dont il se souvenait bien; à son père, dont il croyait sur la lourde main s'abattre, là, sur son épaule; à Palmyre, la marâtre, qui l'avait fait chasser du foyer où plus que tout autre, il avait le droit de s'asseoir.

Tout à coup, pris d'une hallucination produite sans doute par son extrême faiblesse, Pierre vit une étoile s'ouvrir comme un écrin précieux; une ombre blanche se détacha, vint à lui; l'ombre d'une femme jeune frêle et jolie, comme sa mère... Et l'ombre, insaisissable et flottante, s'approcha, vint l'effleurer de ses lèvres... — "Maman!" murmura le petit mousse, en fermant les yeux. Furieusement, désespérément, dans la nuit sereine le chien hurla.

D'en bas, le patron cria d'une voix rude: — Sale chien! Fais-le donc finir, Mauvaise Graine! Mais Mauvaise Graine n'entendait pas. Mauvaise Graine était mort!

M. de Montyon

Dans la dernière séance des "Prix de vertu," à l'Académie, M. de Ségur a touché à une question délicate, et il y avait quelque chose de hardi à le faire le tour même consacré à l'éloge traditionnel du fondateur de ce prix: la véritable physionomie de M. de Montyon.

Quel homme est sans contrastes? Ce bienfaiteur public, laissant sa fortune à des œuvres d'une charité ingénieuse, fut parfois assez dur, cependant, pour ses fermiers, et ressembla, par certains côtés, à un tyran de village. Comment, animé de dispositions si bienveillantes pour les humbles, inconscientes de lui, put-il apparaître comme le plus rigoureux des maîtres? Comment se libéralisa-t-il, souvent caché par lui, devant des solliciteurs, par une angélique opposition, de poursuites contre des dé-

bités pauvres, traités avec une sévérité singulière? Comment, lui qui fit tant pour la protection des lettres, agit-il d'une façon peu délicate vis-à-vis du voyageur La Binachère, auquel il emprunta cavalièrement un ouvrage, qu'il publia sous son nom? Autant de problèmes curieux.

On voit Montyon instituer sa première fondation à l'Académie, et, dans le même temps, se montrer sans pitié, pour les ouvriers qu'il emploie. Son régisseur lui expose un plâtrier vient d'être frappé de paralysie. C'est un honnête homme, il est chargé de famille, et le régisseur demande timidement qu'on attende un peu avant de le congédier.

— Réglez vos comptes avec lui, répond laconiquement et sèche-ment Montyon. Un autre ouvrier, Pierre Le-long, sollicite la mainlevée d'une opposition. — Vous m'ennuyez! réplique Montyon.

La veuve Lanteoisi le supplie de lui accorder du temps pour un arrimage de loyer. En marge de la lettre qui lui est humblement adressée, il écrit à son intendant: "Rien à changer à mes ordres." Il ne ménagea pas les poursuites. — Faire assigner Pivain. — Faire saisir Chevance, en vertu de la sentence obtenue. — Poursuivre le procès contre Lépine.

— Faire poursuivre Laveaux en justice. Le régisseur signale à l'indulgence de son maître un brave homme, nommé Rousseau, qui ne peut s'acquitter. "Il n'y a rien, dit-il, à perdre avec lui. Point de temps, écrit Montyon, il est trop tard. Le faire exécuter." De même, il répondra: "Pas de délai," à la famille Leroy, qui réclame un peu de répit pour lui payer ses droits.

L'hiver de 1789 arrive, la misère est atroce. L'intendant expose l'état affreux dans lequel sont les paysans: "Il n'y a rien, dit-il, ne peut plus y tenir." M. de Montyon ne répond qu'en fixant la ration d'avoine de ses chevaux. Il recommande à ses gardes de ne pas lui écrire sur du si grand papier, à cause des frais de port de lettre. "C'est de la sécheresse de cœur et de la varice." Et, dans le même temps, il envoie une nouvelle somme de 12,000 livres à l'Académie et il institue une pension de 600 livres pour un homme de lettres pauvre "qui ne devra pas savoir d'où lui vient cette pension."

Pendant la Révolution, il échappa à des propriétés, et se fit assigner, puis il émigra en Suisse et, à la Restauration, il se fit donner une indemnité qui a pour base l'importance fictive de ces propriétés. Le philanthrope est double d'un homme d'affaires très retors. Tout est étonnement pour le chercheur, dans sa vie.

Les caractères ne sont pas d'une pièce, comme la tradition les imagine en général, mais faits de mille nuances compliquées. La figure du fondateur des prix de vertu n'est pas exempt de ces complications. Comment expliquer que le même homme ait pu à la fois être intraitable envers les pauvres et magnifique-ment généreux pour soulager des détresses ignorées?

CUISINE.

Charlotte aux Fraises. Avec des biscuits à la cuiller détrempés en long triangle, foncez d'abord le fond d'un moule à Charlotte, puis avec biscuits à la cuiller dont on a écarté une des extrémités, garnir tout le tour du moule. D'autre part, travailler ensemble 250 gr. de sucre on pondra avec 8 jaunes d'œufs, délayer cet appareil avec un demi-litre de lait bouillant, faire lier cette crème en la tournant sur le feu sans la laisser bouillir; y ajouter 6 feuilles de gélatine préalablement ramollies à l'eau. Lorsque la gélatine est fondue dans cette crème, on y incorpore 250 gr. de fraises réduites en purée en les passant au travers d'un tamis, puis on demi-litre de crème double fouettée. Verser aussitôt cet appareil dans le moule fonce de biscuits à la cuiller. Tourner le moule au frais où à la glace, et la température est chaude. Pour servir, démonter sur serviette et servir froid.

MENU.

DEJEUNER. Duchesses à la Nantaise. Filets mignons de mouton à la Choron. Jambon d'York à l'italienne. Petits Pâtés à la Normande. Gelée au Kirsch. DINNER. Potage à la Reine. Troteur glacé à la Française. Sells de Montyon à la Bourgeoise. Pâtés de Bresse rôtis. Purée d'Artichaut à la Crème. Parfait aux Fraises.